**5,9 %, C’EST DU VOL !**

L’augmentation des loyers pour 2025 annoncée par le Tribunal administratif du logement (TAL) est un désastre pour les locataires ! Avec une hausse de 5,9 %, les loyers explosent pendant que nos revenus stagnent et que le coût de la vie devient insoutenable. Pendant ce temps, les propriétaires s’enrichissent grâce à un calcul qui favorise la spéculation et la flambée du marché locatif.

Il est temps de mettre un frein à cette grave iniquité. Dès aujourd’hui, nous appelons tous les locataires à inonder les bureaux de la ministre de l’Habitation et du gouvernement d’appels téléphoniques.

**L’objectif ?**

Faire comprendre au gouvernement que les locataires ne peuvent plus payer pour un marché locatif en faveur des propriétaires et exiger :

* Le retrait du taux d’augmentation du revenu net du calcul des hausses de loyer;
* Un gel des loyers immédiat, le temps de mettre en place un contrôle obligatoire et universel des loyers.

**Action « téléphone rouge »**Les bureaux du gouvernement doivent être submergés d’appels. Pour avoir un impact maximal :

* Participez en appelant et en laissant un message
* Partagez l’appel à l’action avec vos ami·es, collègues et proches

**Numéros à contacter :**

* Ministère des Affaires municipales et de l’Habitation, Sonia Bélanger : 418-646-8459
* Bureau de circonscription de la ministre Bélanger : 450-224-4359
* Bureau du ministre des Finances, Éric Girard : 418-643-5270
* Ministre de l’Économie, Christine Fréchette : 418-691-5650
* Présidente du Conseil du Trésor, Sonia LeBel : 418-643-5926
* Bureau du Premier ministre François Legault : 418-643-5321

**Si les lignes sont occupées, essayez les autres numéros. Plus il y a d’appels, plus nous aurons un impact !**

**Quoi dire ?** Si vous parlez à quelqu’un, demandez à parler directement à la ministre. Si elle n’est pas disponible, demandez à laisser un message à son attaché·e politique ou sur sa boîte vocale.

**Exemple de message :**

Bonjour,

Je vous appelle pour dénoncer la hausse de 5,9 % des loyers qui a été annoncée en janvier par le Tribunal administratif du logement.

Cette hausse est insoutenable pour les locataires qui ont déjà du mal à faire face aux dépenses quotidiennes de base. De plus, la situation économique est actuellement très fragile en raison des décisions prises par les États-Unis.

Malgré tout, on nous impose un calcul du TAL qui fait exploser les loyers de manière exponentielle et on n’y arrive plus.

C’est inacceptable que le gouvernement permet et encourage l’appauvrissement des locataires en pleine crise de logement et crise économique!

Je vous demande donc d’agir immédiatement en retirant l’augmentation du revenu des propriétaires du calcul des hausses de loyer.

Si vous voulez vraiment aider la population, imposez un gel des loyers et mettez en place un contrôle obligatoire des loyers!

Nous resterons engagés dans notre lutte tant que ces mesures ne seront pas adoptées.

Merci et bonne journée.